



LA VOIX DE
Garia

Rapport de mission

08/02/2022 - 30/09/2023





AVANT-PROPOS

La Voix de Gaia est née en 2019 sous un chêne Breton, en réponse à ma demande de nom pour l'activité de coaching que je m'apprétais à créer. Je m'attendais à tout, sauf ces 4 mots... Quel défi ! Serais-je à la hauteur d'un nom d'une telle ampleur ?

C'est ce à quoi je m'applique depuis. Et le passage en société à mission, avec tous les tracassés administratifs et logistiques que cela a comporté, est un geste d'engagement fort à honorer la vision portée par ces 4 mots. Car La Voix de Gaia ce n'est pas moi, je n'en suis qu'un instrument amplificateur. Et c'est donc avec grande joie et profonde gratitude que j'accueille dans les coulisses de cette œuvre les personnes extraordinaires et inspirantes qui seront les premières membres du premier comité de suivi de mission :

- ★ [Luciana Calvetti](#), astrologue inspirée, créatrice du Bulletin des Étoiles ;
- ★ [Opaline Lysiak](#), artisane inspirée du rayonnement de l'agroécologie, notamment à travers son podcast ;
- ★ [Sandrine Parlant](#), assistante virtuelle de génie, fondatrice de la galerie d'art engagée Volcanic Arts.

Vanessa

Sommaire

PRÉSENTATION

La Voix de Gaia	4
Raison d'être	5
Indicateurs de Mission	6

BILAN DE MISSION 2022

Contribuer à l'éveil des consciences et la sensibilisation à la cause environnementale	9
Inspirer et accompagner l'entrepreneuriat engagé	10
Partager les valeurs générées	11
Minimiser le bilan carbone et écologique de l'activité virtuelle	12

PERSPECTIVES

Projets pour l'année à venir	13
Le mot de l'année	13
Remerciements	14



La Voix de Gaia

La Voix de Gaia est une entreprise d'accompagnement du développement personnel et collectif des entrepreneur.e.s engagé.e.s.

SON MANTRA :

Je sers celles qui servent la Terre

SES VALEURS-CLÉ :

Respect, Service, Collaboration.

Fondée en 2019 par Vanessa Fourcaudot, elle œuvre au changement de paradigme avec lequel l'humanité façonne le monde aujourd'hui en proposant :

- des accompagnements en ligne individuels et collectifs holistiques et profondément transformateurs ;
- des sommets virtuels alchimiques et engagés offrant des points de vue diversifiés sur des thématiques pionnières du champ de l'entrepreneuriat engagé, de l'écologie et de la spiritualité ;
- des webinaires, masterclasses et interviews qui éveillent les consciences en accès libre ou payant ;
- des stages en présentiel.



Raison d'Être

La Voix de Gaia est une entreprise de développement personnel et collectif engagée pour la Vie et l'Amour.

Elle est un appel à changer le paradigme avec lequel l'humanité façonne le monde aujourd'hui afin de pérenniser la vie sur Terre.

Une invitation à plus d'intimité avec la Nature, plus de solidarité, plus de courage et la poursuite de nos Rêves les plus ambitieux.

Indicateurs de Mission



CONTRIBUER À L'ÉVEIL DES CONSCIENCES COLLECTIF ET LA SENSIBILISATION À LA CAUSE ENVIRONNEMENTALE

- ⌘ Nombre de sommets virtuels alchimiques et engagés réalisés
- ⌘ Nombre de participants aux sommets



INSPIRER ET ACCOMPAGNER L'ENTREPRENEURIAT ENGAGÉ

- ⌘ Nombre de client·e·s accompagné·e·s
- ⌘ Nombre de sommets accompagnés
- ⌘ Nombre d'interventions dans des sommets, podcast et presse
- ⌘ Nombre d'abonné·e·s newsletter & RS



PARTAGER LES VALEURS GÉNÉRÉES

- ⌘ Montant des dons versés aux associations partenaires

Indicateurs de Mission



MINIMISER LE BILAN CARBONE ET ÉCOLOGIQUE DE L'ACTIVITÉ VIRTUELLE
≥ % de fournisseurs d'outils web et prestataires partageant cette démarche
≥ Nombre de bonnes pratiques visant à réduire l'impact carbone et environnemental adoptées

"La crise écologique est donc aussi de nature spirituelle, dans la mesure où les réponses sont à trouver dans le questionnement profond de notre rapport au monde."

Mathieu Labonne dans son livre *Servir le monde*

Bilan de Mission 2022

L'année 2022 est la première année d'exercice en Société à Mission. Une année en continuité des 2 précédentes, mais un développement d'activité freiné par la lourdeur du processus administratif déclenché par le changement de statut et les questionnements de fond qui ont commencé à émerger quant à l'alignement des méthodes de promotion et de vente avec les valeurs véhiculées par La Voix de Gaïa.

Bilan de Mission 2022-2023

L'année 2023 a été une année très "hivernale". Peu d'activité en surface, comme le montrent les résultats des indicateurs de mission, mais beaucoup d'activité en "sous-terrain" avec l'écriture d'un livre sur l'écospiritualité à paraître en 2024 et la complétion d'une formation à la facilitation de quêtes de visions contemporaines en 8 modules répartis sur 18 mois.



Bilan de Mission 2022-2023

INDICATEUR DE MISSION #1

CONTRIBUER À L'ÉVEIL DES CONSCIENCES
ET LA SENSIBILISATION À LA CAUSE ENVIRONNEMENTALE

SOMMETS VIRTUELS ALCHIMIQUES ET ENGAGÉS RÉALISÉS



Janvier 2022
Sommet Leadeuses
du Nouveau Monde
*L'Appel de Gaia -
Entreprendre autrement
au service de la Vie*



Juin 2022
Sommet
de l'Écospiritualité
*Vers une spiritualité
reliée au Vivant*

NOMBRE DE PARTICIPANT-ES AU SOMMET



4 300 inscrit-es
23 conférencières



310 inscrit-es
31 conférencières

Bilan de Mission 2022-2023

INDICATEUR DE MISSION #2

INSPIRER ET ACCOMPAGNER L'ENTREPRENARIAT ENGAGÉ



CLIENT·E·S ACCOMPAGNÉ·E·S

Tous programmes payants combinés : 114
8 masterclasses en accès libre : 1080 inscrit-es

SOMMETS ACCOMPAGNÉS

5 sommets :
La puissance du Vivant
L'Appel des Chevaux
Chemin de liberté
Au plus proche de ma Terre
Sommet des Humains Éveillés



INTERVENTIONS DANS SOMMETS, PODCASTS, PRESSE

23 interventions sur des thèmes tels que le leadership dévotionnel, les cycles du Vivant, la vente éthique; les sommets virtuels et l'écospiritualité
dont 6 interventions sur les SVAE

ABONNÉ·ES

9000 -> 4500 à la newsletter
3700 -> 3 460 sur Instagram



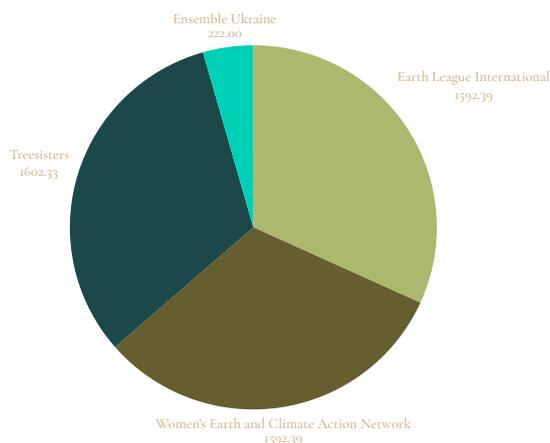
Bilan de Mission 2022-2023

INDICATEUR DE MISSION #3

PARTAGER LES VALEURS GÉNÉRÉES

MONTANT DES DONS VERSÉS AUX ASSOCIATIONS ENGAGÉES

5009.11€ reversés
à 4 ONG en France et à
l'international



TreeSisters est une ONG que j'ai connue en 2016 et qui m'a beaucoup accompagnée dans mon cheminement et ma reconexion avec la Nature. Ce qui m'inspire chez TreeSisters c'est leur cœurage et leur recherche constante d'intégrité et d'alignement. <https://treesisters.org/>



Ce collectif a été créé par une 50aine d'entrepreneurs de la tech en France pour apporter soutien matériel et moral aux familles ukrainiennes soudainement projetées sur les routes de l'exode. <https://www.ensembleukraine.fr/>



Cette ONG fondée par d'anciens agents de renseignements applique les méthodes de renseignement pour démanteler les réseaux internationaux de braconnage et de commerce illégal d'espèces sauvages et protégées. <https://earthleagueinternational.org/>



Les femmes constituant cette ONG m'inspirent énormément : ce sont des leadeuses de tous les peuples premiers du monde engagées pour défendre leur culture et leurs territoires des grandes industries extractives. Leurs 4 piliers d'actions sont :
- les droits des femmes
- les droits des peuples premiers
- les droits de la Nature
- les droits des générations futures
<https://www.wecaninternational.org/>

Bilan de Mission 2022-2023

INDICATEUR DE MISSION #4

MINIMISER LE BILAN CARBONE ET ÉCOLOGIQUE DE L'ACTIVITÉ EN LIGNE



FOURNISSEURS D'OUTILS WEB ET PRESTATAIRES PARTAGEANT CETTE DÉMARCHÉ

Chloé Tam-Tam - identité de marque pour écopreneur-es

Leviia - service de stockage sécurisé et écologique dont les émissions de carbone sont compensées à 200%

SendinBlue - outil de campagnes emailing signataire du Climate Act, qui sensibilise ses utilisateurs à leur empreinte carbone (outil de calcul de l'empreinte carbone des campagnes mails) + transparence quant à leur bilan carbone

Commown - fournisseur d'un Fairphone (smartphone éco-conçu et éthique) en location sans option d'achat

Crédit Coop - banque coopérative qui prône une économie engagée, durable et solidaire



BONNES PRATIQUES VISANT À RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE ET ENVIRONNEMENTAL ADOPTÉES

Cette année, nous avons continué à **minimiser** notre stockage Cloud :

- réduire puis supprimer notre stockage Amazon S3
- réduire puis arrêter d'utiliser YouTube comme espace de stockage, il contient désormais seulement les vidéos accessibles publiquement
- supprimer les sites d'anciens sommets virtuels
- nettoyage de la liste d'emailing : suppression de plus de 1000 contacts inactifs



Perspectives

PROJETS POUR L'ANNÉE À VENIR

au terme de sa 2e année d'exercice en tant que société à mission et, en conformité avec la réglementation, LVG a été audité par un organisme tiers indépendant (OTI) pour vérifier l'exécution de ses objectifs sociaux et environnementaux.

En préparation de l'arrivée du livre "Gaia, mon Amour ~ Manuel d'éveil écospirituel" dans l'écosystème LVG, les anciennes offres d'accompagnement sont en refonte et de nouvelles sont en création. Nous avons également planifié le nettoyage régulier de notre liste d'emailing pour en supprimer les contacts inactifs et limiter ainsi le volume des newsletters.

Des retraites en présentiel sont en préparation, dont une quête de vision contemporaine co-facilitée avec Olivia Colboc.

Un SVAE est déjà en graine pour 2024 ainsi qu'un podcast en lien avec les thèmes de l'écospiritualité.

La transition vers des outils éco-responsables n'a pas pu avoir lieu en 2023, mais le souhait perdure pour 2024 : écohébergeur de sites internet, écoception du site La Voix de Gaia, identifier une plateforme de travail collaboratif et gestion de projets écoresponsable en alternative à ClickUp.



Perspectives

LE MOT DE L'ANNÉE 2022 : EXEMPLARITÉ

Les perspectives d'alignement et d'inspiration par l'exemple qu'ont ouvert le passage en Société à Mission sont extrêmement enthousiasmantes, car j'ai la conviction que l'exemplarité est le meilleur moyen de promouvoir les valeurs que véhicule La Voix de Gaia et d'inspirer l'entrepreneuriat engagé.

L'exercice 2022-2023 s'annonce intégratif et introverti. Après 3 années d'activité très intense et prolifique, l'heure est à la régénération silencieuse et au travail de fond pour permettre à La Voix de Gaia de reflourir en 2024 sur des fondations plus solides et encore plus alignées aux valeurs qu'elle porte.

Dans un monde qui tourne à toute allure, cet impératif à ralentir est une invitation de plus à l'exemplarité. Celle d'embrasser et honorer la cyclicité des processus du Vivant dans la conduite de nos entreprises.

LE MOT DE L'ANNÉE 2023 : LEADERSHIP

L'exercice 2022-2023 a été un exercice éprouvant. Autant sur le plan personnel que professionnel et financier. La Voix de Gaia a tourné à régime minimal, sous son équilibre financier. Ce qui a imposé de réduire ses dépenses au minimum nécessaire et a rendu impossible l'organisation d'un SVAE. Aussi inconfortable que cette situation ait été, elle a été très libératrice et a mis en exergue certaines fragilités stratégiques ainsi que des dysfonctionnements systémiques autour de l'entrepreneuriat unipersonnel engagé, qui seront autant de sujets à intégrer dans mes accompagnements à l'avenir.

L'écriture du livre a été une expérience très confrontante mais aussi très plaisante qui m'a remémoré mon goût de l'enseignement et ma passion pour la musique des mots. Mener ce projet à terme tout en suivant la formation à la facilitation de quêtes de visions et



maintenant LVG à flots a été un exercice de leadership personnel intense duquel je sors plus mûre et plus réfléchie. Ma principale leçon : *lorsque rien ne va comme tu le voudrais et que toutes tes pires peurs sont au rendez-vous, souviens-toi de ce qui t'anime profondément et puise ton énergie dans cette reliance.*

REMERCIEMENTS

La Voix de Gaia, bien que fondée et gérée par Vanessa, est soutenue toute l'année par une équipe de prestataires brillantes : son assistante virtuelle Sandrine Parlant et l'équipe du cabinet d'experts comptables EJ Expertise, Émilie Jacquart et Jade Charlemagne.

Merci à tou-te-s les client-e-s d'accompagnement pour leur confiance et leur engagement dans leur transformation personnelle au service des causes d'intérêt collectif qui les animent.

Merci aux entrepreneuses inspirantes qui font partie du comité de suivi de mission :

✿ [Luciana Calvetti](#), astrologue inspirée, créatrice du *Bulletin des Étoiles* ;

✿ [Opaline Lysiak](#), artisane inspirée du rayonnement de l'agroécologie, notamment à travers son podcast ;

✿ [Sandrine Parlant](#), assistante virtuelle de génie, fondatrice de la galerie d'art engagée Volcanic Arts.



SARL La Voix de Gaia

9 rue principale

Lieu-dit Le Prélot

70600 Champlitte

Siret : 90358403500013

EURL LA VOIX DE GAIA

Avis de vérification de l'organisme tiers indépendant
concernant l'exécution des objectifs sociaux et
environnementaux

Période allant du 8 février 2022 au 30 septembre 2023

Aucentur



SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux
Société e commissariat aux comptes inscrite à la CR CC de Grande Aquitaine
Tél : 05 56 97 77 76
bordeaux@aucentur.fr



EURL LA VOIX DE GAIA

9 rue principale
Lieu dit le PRELOT
70600 CHAMPLITTE

Rapport du commissaire aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Période allant du 8 février 2022 au 30 septembre 2023

A l'associée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), ayant reçu la recevabilité opérationnelle par le COFRAC en date du 16 février 2022, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant du 8 février 2022 au 30 septembre 2023.

Notre rapport ne peut être reproduit partiellement, il doit être reproduit dans son intégralité et sans aucune rature.

CONCLUSION

Respect de l'ensemble des objectifs sociaux et environnementaux

Sur la base du programme de vérification des sociétés à mission d'AUCENTUR*, des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

* PROC_03_PROGRAMME_DE_VERIFICATION_SAM_V5



-
- Le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
 - le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
 - par conséquent, la société La Voix de Gaia respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

- La mission statutaire que s'est donnée La Voix de Gaia est cohérente et pertinente vis-à-vis des attentes de son écosystème ainsi que de ses enjeux sectoriels.
- Les indicateurs présents dans les statuts de la société sont limitants pour l'évolution de la mission, ces derniers ont tout de même été respectés lors de la période auditée.
- Bien que la voix de Gaia ait une trajectoire long terme définie, la mise en place de jalons est manquante dans structuration de la mission.
- Le comité de Mission a assuré son rôle durant la période auditée, l'ensemble des membres a été actif et a suivi pleinement l'exécution de la mission.

PREPARATION DES INFORMATIONS LIEES A L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de



l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du comité de mission.

RESPONSABILITE DE L'ENTITE

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir ses rapports en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmises par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

RESPONSABILITE DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.



DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

INDEPENDANCE ET CONTROLE QUALITE

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-31 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre décembre et février 2024 sur une durée totale d'intervention de 3 jours.

Nous avons notamment mené 3 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, représentant notamment la direction, une partie prenante externe et un membre du comité de mission.

NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.



Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
- nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité ;
 - la feuille de route de société à mission et les derniers rapports du comité de mission établis;
- nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de l'entité. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;



-
- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de l'entité des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
 - nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période
 - nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Bordeaux, le 12 mars 2024

AUCENTUR

O.T.I. ayant reçu la recevabilité opérationnelle
par le COFRAC en date du 16 février 2022

Représentée par Laurence VERSAILLE

